

A/R



RESEAU DE PROTECTION DES DEFENSEURS
DES DROITS DE L'HOMME, VICTIMES,
TEMOINS ET PROFESSIONNELS DES MEDIAS
« RERODEV »/AUDF ONG
Arrêté MIN N° 754/Min/J&DH du 18 avril 2012

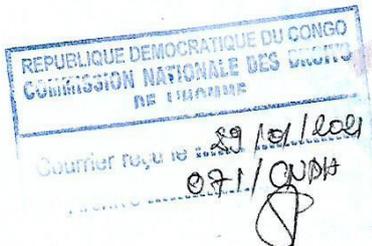
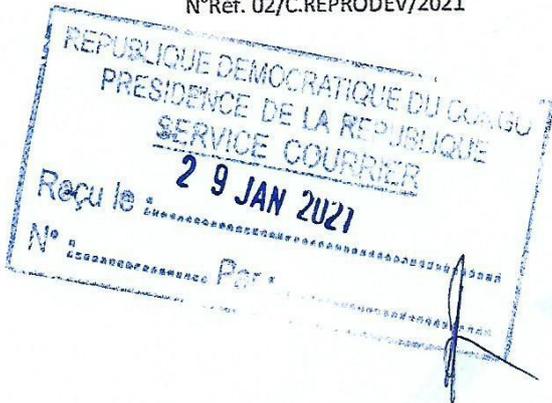


Le Coordonnateur,
N°Réf. 02/C.REPRODEV/2021

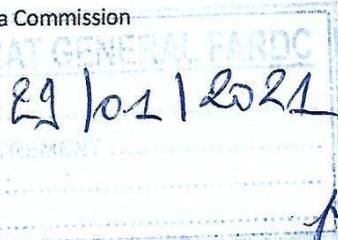
Kinshasa, le 29 janvier 2021

Transmis copie conforme à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République (Avec l'expression de nos hommages déferents) ;
 - Excellence Madame la Représentante du Secrétaire Général de l'ONU et Cheffe de la MONUSCO ;
 - Excellence Monsieur le Représentant de Madame la Haute Commissaire aux Droits de l'Homme ;
 - Honorable Président du Sénat ;
 - Excellence Monsieur le VPM et Ministre de l'Intérieur ;
 - Excellence Monsieur le Ministre des Droits Humains ;
 - Monsieur le Procureur Général près la Cour de cassation et Président a.i. du Conseil supérieur de la Magistrature ;
 - Monsieur le Procureur Général près le Conseil d'Etat ;
 - Monsieur l'Auditeur Général près la Haute Cour militaire
 - Excellences Messieurs les Gouverneurs de Provinces ;
 - Monsieur le Coordonnateur du Cadre Nationale de Concertation de la Société Civile de la RDC ;
 - Mesdames et Messieurs Responsables des ONG ;
 - Mesdames et Messieurs de la Presse
- (Tous) à KINSHASA



A Monsieur l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale et Excellence Monsieur le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme à KINSHASA- MATETE



Honorable et Excellence,

Objet : La dégradation de la situation des Défenseurs des droits de l'homme :

Nécessité des mesures urgentes de protection

Transmission du Communiqué conjoint des ONG du 29 janvier 2021

Nous avons l'honneur de Vous transmettre le Communiqué en annexe signé par 140 ONG de la République Démocratique du Congo et espérons que face aux menaces, risques et dangers encourus par les Défenseurs des Droits de l'homme dans le cadre de leurs activités de promotion et de protection des droits de l'homme, selon vos compétences respectives, vous accorderez une urgence particulière aux demandes des Défenseurs des droits de l'homme, mieux explicitées dans le Communiqué conjoint.

Veuillez agréer, Honorable et Excellence, l'expression de nos sentiments patriotiques

Pour le REPRODEV,

Me Henri WEMBOLUA OTSHUDIKA

COORDONNEES :

Téléphones : 0816582458 & 0811995960

Email : reseaudeprotection@gmail.com / audfrdc@gmail.com

Adresse prov : 2, Mpolo Maurice, C./Gombe-RDC

Devise : protégeons-nous et protégeons nos semblables.



COMMUNIQUE CONJOINT

La dégradation de la situation des Défenseurs des droits de l'homme : nécessité des mesures urgentes de protection

République Démocratique du Congo, le 29 janvier 2021, les ONG signataires de cette Déclaration sont inquiètes de la situation dégradante des Défenseurs des droits de l'homme au courant de l'année 2020 et demandent des mesures urgentes de protection des Défenseurs des Droits de l'Homme (DDH).

En effet, au courant de l'année 2020, bon nombre de Défenseurs des Droits de l'homme ont été menacés, en danger et quelques cas restent préoccupants notamment :

- 8 DDH du Kongo Central dont 3 Avocats, deux journalistes femmes et membre du Mouvement citoyen Filimbi, en danger et l'un était arrêté par l'ANR/Matadi. 7 DDH vivent en délocalisation du fait des menaces graves suite à leur dénonciation de la crise politique et de la gouvernance dans leur Province (Cas très préoccupant) ;
- le DDH LWANDINO TUGAHIANA, membre de la Société civile de Kiliba était enlevé et porté disparu depuis le 9 janvier 2021 après avoir dénoncé les vols des vaches par les éléments des Groupes armés et les violations des droits de l'homme. Il était retrouvé le 14 janvier 2021.
- le Délégué syndical, Monsieur LUBAMBA KABEYA, est empêché de travailler par une Réquisition d'information du Parquet près le TGI/Gombe et est privé de ses salaires et autres avantages sociaux durant 15 ans à cause de son intégrité et dénonciation des abus au sein de la DGDA (ex-OFIDA) malgré les recommandations dont celle du Bureau International du Travail, Inspection Générale du Travail et Parquet Général de la République (Parquet G. près Cassation)... ;
- le DDH Roger NZUMBA est sous menaces dans la Province de la Mongala à cause de son activisme et dénonciation des violations des droits de l'homme notamment la situation des FDLR détenus à la prison d' Angenga et détournements des fonds destinés à la lutte contre la propagation de Covid-19 et détournement de la dotation de la Police Nationale Congolaise (PNC). Il a reçu récemment une Invitation du Parquet Général près la Cour d'Appel de la Mongala (Cas à suivre minutieusement) ;
- Madame SINZERI, membre du Réseau SOS handicap a été arrêtée le 22 janvier 2021 pour avoir dénoncé les violations des droits des femmes handicapées et éventuelle collaboration de quelques Autorités de Minembwe avec les Groupes armés. Elle a été victime des actes de torture et traitements inhumains puis libérée, suite à son état de santé affecté;



- le DDH, Maitre Mardochée NKOMBE ITOKO, membre de l'ONG HNH et Mouvement citoyen Dynamique des jeunes Actifs de la Tshuapa, suite à la dénonciation de la Gouvernance au niveau de la Province de Tshuapa, il a été enlevé du 10 au 12 novembre 2020 à Boende et il a été victime de la tentative d'assassinat et consommation/ injonction des substances nuisibles dans la Province de la Mongala ;
- 8 militants de la LUCHA arrêtés et détenus à Beni par la Justice militaire pour s'être indigné de tueries de la population civile à Beni sous l'incapacité des FARDC accompagnées par la MONUSCO en vue de sécuriser la population. Arrêtés le 19 décembre 2020, les 8 DDH ont été libérés le 20 janvier 2020 suite au jugement de leur acquittement par le Tribunal militaire de garnison de Beni, après un réquisitoire sévère de l'Auditorat militaire.

Nous prenons acte des Constatations adoptées par le Comité des droits de l'homme le 6 novembre 2020 au titre de l'article 5 (par. 4) du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, concernant la communication N° 2731/2016 dans l'Affaire KABUNGULU, assassiné à Goma, le 31 juillet 2005 et sommes reconnaissants de l'appui de différents partenaires qui contribuent à la sécurisation des DDH en danger notamment le Prix Nobel, le Docteur Denis MUKWENGE, sécurisé suite à la revendication de juridiction spéciale pour la mise en œuvre du Rapport Mapping sur les crimes graves commis en RDC de 1993 à 2003 et Monsieur Dismas KITENGE, suite à la dénonciation d'une Autorité militaire en fonction dans la Province et ayant participé à la guerre de Kisangani du 5 au 10 juin 2000 ; Monsieur Ben Benoit Kabey, membre du Mouvement citoyen Lutte pour le Changement (LUCHA), enlevé mercredi 19 août 2020 du fait de ses dénonciations de la Gouvernance et retrouvé dans un état comateux à Kenge dans la Province du Kwango ainsi que les différents cas documentés par Journalistes en Danger « JED » dans son Rapport du 2 novembre 2020 intitulé « la liberté de la Presse sous le signe du Coronavirus » avec comme thème « le retour des prédateurs » dont le cas de Patrick PALATA, journaliste d'investigation, arrêté par l'Agence Nationale des Renseignements (ANR) le 10 juillet pour avoir mené des enquêtes sur le meurtre d'une femme par un Garde rapproché du Gouverneur de la Province du Kongo central. Il était libéré le 15 juillet 2020 suite à la manifestation d'une cinquantaine de journalistes au Bureau de l'ANR à Matadi.

De ce qui précède, nous recommandons ce qui suit :

1. **Au Président de la République** : en qualité de Garant du bon fonctionnement des Institutions de la République
 - De veiller au respect des droits des Défenseurs des droits de l'homme et à l'adoption des mesures législatives et administratives appropriées pour leur protection et contribution au renforcement de l'Etat de droit, la démocratie, la lutte contre la corruption et l'impunité ainsi la promotion des droits de l'homme.

2. Aux Députés nationaux et provinciaux, et aux Sénateurs

- D'Adopter une loi de protection des Défenseurs des droits de l'homme conforme aux standards internationaux en considérant notamment le DDH dans son sens large, sur le plan national et adoption des édits provinciaux de protection des DDH ainsi que l'adoption des lois relatives d'une part à l'accès à l'information et d'autre part la dépénalisation du délit de presse.

3. Aux Autorités politico-administratives

- De considérer les Défenseurs des droits de l'homme et ASBL comme partenaires conformément à l'article 37 de la Constitution du 18 février 2006. Aux Cours et Tribunaux
- D'assumer leur indépendance et de ne pas considérer l'exercice des droits garantis par la Constitution, les Instruments ratifiés par la RDC et les lois de la République comme des infractions pour ainsi contribuer à la promotion des droits de l'homme utile au renforcement de l'Etat de Droit, en République Démocratique du Congo.

4. A la Commission Nationale des Droits de l'Homme

- De Suivre de près la situation des DDH en danger y compris les femmes DDH avec leur situation spécifique pour les sécuriser, accélérer le processus pour le dépôt d'une loi de protection des Défenseurs des Droits de l'Homme à faire adopter urgemment pendant cette législature d'une part et d'autre part, suivre l'exécution des Organes de Traités de l'ONU et de l'UA notamment le cas de l'Affaire KABUNGULU ;

5. Aux Défenseurs des droits de l'homme

- De contribuer au respect des droits de l'homme en observant les règles de l'éthique et de l'élégance face aux Autorités qui ne sont pas adversaires des DDH ;
- De mener des actions pour la mise en œuvre des Recommandations issues de la IIIe Table Ronde Nationale entre les Autorités publiques et les Défenseurs des Droits humains tenue à Kinshasa du 4 au 5 décembre 2020 et les Recommandations des Organes de Traité et Procédures spéciales de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union Africaine ainsi que celles de l'Examen Périodique Universel du 3ème cycle de la RDC.

Fait à Kinshasa, le 27 janvier 2021



Pour les organisations signataires (140 ONG)

N°	STRUCTURE	Abréviation	Lieu
1	Action d'aides aux survivants de la torture	AAST	
2	Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture	ACAT	Kinshasa
3	Action Contre l'Impunité pour les Droits de l'Homme	ACIDH	
4	Action des Femmes Contre la Torture	AFCT-MWABA	Sud – Kivu à MWABA
5	Action Congolaise des Droits des Patients	ACDP	Kinshasa
6	Action Congolaise pour le Respect des Droits Humains	ACRDH	
7	Action Contre les Violations des Droits des Personnes Vulnérables	ACVDP	
8	Action pour le Développement de l'Enfant et de la Femme	ADEF	
9	Association pour les Droits de l'Homme et de l'Enfant en République Démocratique du Congo	ADHER	Kinshasa
10	Action pour le développement intégré et la promotion des droits de l'homme	ADIDH	
11	Amis de la Prison	ADP	
12	Association des Défense des Droits de l'Homme et Assistance aux Détenus	ADSAD	
13	Action des Jeunes pour le Bien-être Social	AJBS	Mongala
14	Association des femmes pour le développement intégral	AFDI	
15	Action pour le développement intégré et la promotion des droits de l'homme	AFEJUCO	
16	Association des femmes amies de la modernité au Congo	AFAMCO	Kongo Central
17	African Resources Watch	AFREWATCH	
18	Association pour les Droits Humanitaires	ADH	
19	Association Internationale pour les Droits de l'Enfant et de la Femme	AIDF	
20	Afia Mama	AMA	
21	Association Congolaise des Droits de l'Homme	ACDHO	Kananga
22	Association pour le développement socio-économique du Kasai	ADSKA	
23	Action pour la Protection des Journalistes en Afrique	APROJA	
24	Action d'Aide et de Protection aux Personnes Vulnérables	APROPEV	
25	Actions Rapides pour le Développement	ARD	
26	Association Africaine de défense des Droits de l'Homme	ASADHO	Section du Haut Katanga

27	Association pour la santé et développement de l'enfant et la femme	ASDEF	
28	Association des Femmes pour l'Accès à la Justice	AFAJ asbl	Sud – Kivu à Minembwe
29	Alliance pour l'Universalité des Droits Fondamentaux	AUDF	
30	Biso Peuple	Biso Peuple	
31	CADERCO- Savings for life International	CADERCO/SUWE	Nord-Kivu
32	Carrefour des Femmes de l'Action Lève-Toi et Brille	CAFEM/ALTB	
33	Centre pour les Droits de l'Homme et Droits Humanitaires,	CDH	
34	Campagne pour les Droits de l'Homme au Congo	CDHC-Asbl	
35	Centre d'études et de formation populaire pour les droits de l'Homme	CEFOPDH	Mbuji-Mayi
36	Centre Culturel André Bloutin		
37	Centre International de Promotion de Développement et des Droits de l'Homme	CEIPDHO	
38	Club International de Défense des Droits des Journalistes Africains pour le Développement	CIDDJAD	Kinshasa
39	Centre International de Formation en Droits Humains et Développement	CIFDH/D,	
40	Centre de défense des droits de l'homme et démocratie	CDHD	
41	Centre International de Formation et d'Encadrement en Droits Humains	CIFEDH	
42	Collectif des Femmes avocates pour la Promotion des Droits Humains	COFAP/DH	Mbuji-Mayi
43	Comité des Droits de l'Homme et Développement	CODHOD	Kinshasa
44	Comité de Suivi pour la Contribution des Communautés et Eglises à la Transformation Humaine	COSCCET	
45	Congo. Jura/RDC	CONGO JU	Mbuji-Mayi
46	Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme	CREDDHO	Nord- Kivu
47	Congo Love	Congo Love	
48	Dynamique des intellectuelles d'Uvira	DYTU	Sud – Kivu à Kiliba
49	Ensemble pour la Paix et l'Encadrement de la Femme en Milieu Rural	EPEFMR asbl	Sud – kivu à Kiliba
50	Generation Determinée	GD	
51	Groupe d'Actions Non-violence Evangélique	GANVE	

52	FILIMBI	Filimbi	
53	Forum des Organisations Nationales humanitaires de Développement	FONAHD RDC/SUWE	Nord- Kivu
54	Fondation Karl Van Lear,	FKVL	Mbuji-Mayi
55	Fondation Bukope Mandjumba	FBM	Kinshasa
56	Groupe Lotus	Groupe Lotus	Kisangani
57	Il est temps	Il est temps	Kinshasa
58	Institut Congolais de Formation et d'Alphabétisation pour la Promotion des Droits de l'Homme	ICFPDH	
59	Journalistes en danger section du Haut-Katanga	JED	Haut-Katanga
60	Justice et Paix Congo / CENCO	JPC	
61	JUSTICIA Asbl	Justicia Asbl	Lubumbashi
62	HÉRITIERS d'Afrique	Héritiers d'Afrique	
63	La voix du savoir	LAVOS	
64	Ligue des Défenseurs des Droits des Personnes Handicapées et Vulnérables	LDPHV	
65	La Voix des Femmes DDH	VF-DH	Sud – Kivu à Uvira
66	Les Amis d'OBAMA	LAO	
67	Ligue Internationale des Conseillers	LIC	
68	Libertas	Liberta	Pweto
69	Ligue des défenseurs des droits des malades	LIDDM	
70	Ligue Nationale des paysans pour la Défense des Droits de l'Homme	LINAPEDHO	Kilda
71	Lutte pour le Changement	LUCHA	
72	LUCHA RDC AFRIQUE / section d'Uvira	LUCHA RDC AFRIQUE	Sud – Kivu à Uvira
73	Mama ni mama	MM	
74	Mobilisation, encadrement, écologie et défense des droits humains par les amis des familles démunies	MEEDAF	

75	Mouvement pour les Droits de l'homme et Réconciliation	MDR	
76	Nouvelle Dynamique de la Société Civile en RDC	NDSCI	
77	Nouvelle Dynamique syndicale	NDS	
78	Organisation Congolaise des Droits de l'Homme	OCDH	Mbuji-Mayi
79	Toges Noires	TN	Kinshasa
80	Organisation pour la promotion de la femme	OPF	
81	Organisation pour le bien être des albinos au Congo	OBEAC	
82	Plateforme des Organisations des Droits de l'Homme de Likasi	PADHOLIK	Likasi
83	Psychologues Sans Frontières	PSF	
84	Quatrième Voie	Quatrième Voie	
85	Réseau des communicateurs humanitaires	RCH	
86	Regroupement des femmes pour le Développement communautaire	REFEDECO	
87	Rien Sans Les Femmes	RSLF	
88	Union des écologistes Forestiers	UNEF	
89	Centre International de Formation et d'Encadrement en Droits Humains	CIFEDH	
90	Eternel est mon Berger	EBER	
91	Ecole des Défenseurs des Droits Humains	EDDH	
92	Filles et Femmes en Action pour la Défense et la promotion des Droits humains	FIFADH	
93	Femmes des Médias pour la Justice au Congo	FMJC	
94	Force des Femmes pour la Promotion et la Protection des Ressources Naturelles de la République Démocratique du Congo	FPRN	
95	Femmes Solidaires pour la Paix et le Développement	FSPD	
96	Groupe d'Associations de Défenses des Droits de l'Homme et de la Paix	GADHOP.	Nord-Kivu
97	Gouvernance Plus	Gouvernance Plus	
98	Groupe de Réflexion et d'Action pour la Réconciliation et le Développement	GRARD	
99	Humanity New Horizon	HNH	
100	Institut Congolais de formation et d'alphabétisation pour la promotion de droit de l'homme	ICFPDH	
101	Institut National Congolais des Formations internationales en Droits Humains	INCFIDH	
102	Jeunesse Consciente	JC	Sud – Kivu
103	Jeunesse pour une Nouvelle Société	JNS	

104	SOS Information Juridique Multisectorielle	IJM-SOS	
105	Lutte Contre toutes sortes des Violences faites à la Femme	LCVF	
106	Restoration African Center	RAC	
107	Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale	REDHAC	
108	Réseau de Formation Internationale en Droits Humains et Assistance aux Filles Mères	RFIDH/AFM	
109	Synergie des Femmes de la Société civile	SYFES	
110	Rebuild Hope for Africa	RHA	
111	Réseau International des Activistes des Droits de l'Homme	RIADH	Mbuji Mayi
112	Solidarité des Femmes pour la Paix et le Développement Intégral	SOFEPAI	
113	Solidarité des Albinos du Kasai-Oriental.	SAKOR	Mbuji Mayi
114	Solidarité pour le Développement Communautaire	SODEC	Kinshasa
115	Solidarité pour la Promotion sociale et la Paix	SOPROP	Kinshasa
116		SVFS/SUWE	Nord-Kivu
117	Union Congolaise des femmes des médias	UCOFEM	Mbuji-Mayi
118	Union des Jeunes Elites pour les Droits Humains	UJEDH	Kinshasa
119	Union des Volontaires Associés pour la paix et le Développement	UNIVADE	Kinshasa
120	Nouvelle Dynamique des Jeunes Femmes	NDJF	Kongo Central
121	voix intègre des communautés opprimées.	VICOP	Kongo Central
122	Fédération internationale du développement pour la recherche de la paix	FIPDRP	Matadi
123	Commission diocésaine justice et paix	CDJP	Matadi
124	Parlement des jeunes	Parlement des jeunes	
125	La Voix des Femmes DDH	VF-DH	Sud – kivu à Uvira
126	La Fraternité des foyers chrétiens	FFC asbl	Uvira
127	LUCHA RDC AFRIQUE / section d'Uvira	LUCHA RDC AFRIQUE	Sud – kivu à Uvira
128	Jeunesse Consciente	JC	Sud – Kivu
129	Ensemble pour la Paix et l'Encadrement de la Femme en Milieu Rural	EPEFMR asbl	Sud – kivu à Kiliba
130	Dynamique des intellectuelles d'Uvira	DYTU	Sud – kivu à Kiliba
131	Association des Femmes pour l'Accès à la Justice	AFAJ asbl	Sud – kivu à Minembwe
132	Solidarité des Ongs pour la démocratie, éducation civique et Droit de Homme	SOLIDEC-K/DH	Mbuji-Mayi
133	Synergie des femmes leaders pour le développement et la protection des droits humains	Syfeld-dhrdc	Sud – kivu plaine de la Ruzizi
134	Synergie des Femmes Agricultrices	SYFEMA	Sud – kivu hauts plateaux du territoire d'Uvira et Fizi
135	Paysans Solidaire Contre la Torture	PSCT-DDH	Sud – kivu littorale de la rivière Ruzizi

136	Vivre avec Handicap au Congo	VIHANDICO	Mbujimayi
137	Ensemble pour la Paix et l'Encadrement de la Femme en Milieu Rural	EPEFMR asbl	Uvira
138	La Fraternité des foyers chrétiens	FFC asbl	Uvira
139	Réseau de protection des défenseurs des droits de l'homme victimes et témoins	REPRODHOVIT	Uvira
140	Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme	VSV	

Pour tout contact :

1. Maître Henri WEMBOLUA OTSHUDI, Coordonnateur du Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, Victimes, Témoins et Professionnels des Médias « REPRODEV » Tél : +243816582458
2. Maître Annie MASENGO, Coordonnatrice du Réseau de Protection +243898132888
3. Maître Jonas MULUMBA, Point focal du Réseau de Protection GRUWA, +243971654932 ;
4. Célestin KAZI, Facilitateur du Réseau de Protection SUWE +243827030576
5. Mr Blaise BUBALA, Facilitateur du Réseau de protection VIWINE, 08 1 8787402
6. Maître Marcelline MUSWASWA, Coordonnatrice du Réseau de Protection des défenseurs des droits de l'Homme, victimes et témoins (RPDHVT) : Tél + : +243856182411
7. Monsieur BEZO BAGUMA : Coordinateur de l'Organisation EPEFMR asbl et co-leader du Réseau REPRODHOVIT, Point focal du Mouvement LUCHA RDC / AFRIQUE Section d'Uvira, +243840580173 ;
8. Monsieur Roger NZUMBU MOSENGE, membre du Réseau de Protection de la Mongala : Tél : +243814359143
9. Monsieur Henri LONGENDJA, Coordonnateur du Collectif 24 +243840357627
10. Maître Jean Malhis LINGALA, Coordonnateur du Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme du Kasai Central +243810255570